

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 1^{er} NOVEMBRE 2022 À
19 H, À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE À L'HÔTEL DE VILLE**

CONSTAT DES PRÉSENCES

Personnes présentes

M. Steven Neil, maire
M. Daniel Meunier
M. Philippe Dunn
M. Réjean Racine
Mme Mireille Guay
Mme Gisèle Thériault

Personne absente

Mme Stéphanie Martin-Gauthier

M. Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier assiste également à la réunion.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022
3. Approbation des comptes et transferts
4. Rapport des dépenses autorisées
5. Correspondance
6. Administration
 - 6.1 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal
 - 6.2 Calendrier des matières résiduelles pour l'année 2023
 - 6.3 Produits hygiéniques réutilisables – Programme de subvention 2023
 - 6.4 Achat - Système téléphonique
 - 6.5 Nomination du maire suppléant
 - 6.6 Vente annuelle de poinsettias - La Fondation Au Diapason
 - 6.7 Pacte Brome-Missisquoi – Demande
 - 6.8 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec - Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2023
 - 6.9 Contrat – Tonte de pelouse des terrains municipaux
 - 6.10 Contrat – Mise en place et entretien de la patinoire municipale
 - 6.11 Contrat – Entretien du terrain de baseball
 - 6.12 Résolution attestant la fin des travaux – PAVL - Volet Redressement et Accélération - Remplacement de ponceaux – Dossier JLU83677 – Résolution 2021-264
 - 6.13 Dépôt – Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 6.14 Résolution – Coordinatrice de projets
7. Urbanisme
 - 7.1 Demande de dérogation mineure DM 2022-0007
 - 7.2 Contrat Gestim – Nouvelle grille tarifaire 2023
8. Voirie
 - 8.1 Résolution à la Commission de la toponymie pour une demande d'officialisation du nom « pont Decelles-Fortin »
9. Eaux usées et eau potable
10. Environnement
11. Sécurité publique
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Activité de Noël
 - 12.2 Concours de maisons en pain d'épices
 - 12.3 Remerciement – Association des pompiers de Bromont, Brigham et St-Alphonse

13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2022-248
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

2022-249
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2022.

2022-250
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 443 610,88 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Fournisseurs	Description	Montant	
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	232,57	\$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles-Giroux	73,48	
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER des employés	1 610,68	
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	4 196,25	
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 095,01	
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	7 685,02	
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	125,08	
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet	337,33	
VISA Desjardins	Factures mensuelles Cartes approvisionnement	1 094,80	
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 232,80	
Caisse de Granby Haute-Yamaska	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 022,32	
Petite Caisse	Renflouement de la petite caisse	106,50	
Josianne Dupuis	Remboursement du programme d'utilisation de couches réutilisables	100,00	
Bélanger Serge et Girard Diane	Remboursement de taxes trop payées en 2022	800,06	

Fournisseurs	Description	Montant	
St-Denis Gérard	Remboursement de taxes trop payées en 2022	286,44	
Rideout Samantha, Turgeon-Morin Nicolas	Remboursement de taxes trop payées en 2022	497,39	
Porlier Maryse	Remboursement de taxes trop payées en 2022	160,49	
Perreault Antoine, Lefebvre-Dugré Chloé	Remboursement de taxes trop payées en 2022	302,83	
Nichols Daniel Junior, Bowbrick Jamie	Remboursement de taxes trop payées en 2022	545,32	
Meunier Alexandre	Remboursement de taxes trop payées en 2022	377,97	
Les Fermes David Couture Inc.	Remboursement de taxes trop payées en 2022	245,20	
Labrecque Michelle, Roy Martin	Remboursement de taxes trop payées en 2022	193,47	
Gourgue Stéphanie	Remboursement de taxes trop payées en 2022	571,42	
Dell'Aniello Jean-Philippe	Remboursement de taxes trop payées en 2022	502,07	
Blumenfeld Alexandre, Tremblay-Plouffe Véronique	Remboursement de taxes trop payées en 2022	449,75	
Avizo Experts-Conseils inc.	Services professionnels pour le projet du chemin Choinière	363,44	
Buropro Citation inc.	Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale	179,24	
Cabinet Joseph Inc.	Frais de location mensuel pour toilettes portatives et service hebdomadaire	813,44	
Groupe CT Inc.	Relevé de compteur - Photocopieur Canon	432,65	
9416-7525 Québec Inc. - Consultation Yohan Lefrançois	Services professionnels pour projet PRABAM	1 069,72	
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	14,00	
DBR Informatique Inc.	Fourniture d'agrafes pour le photocopieur Kyocera et service de programmation des scans sur les postes de travail	293,14	
Excavation St-Pierre & Tremblay inc.	Décompte progressif n° 1 du projet de remplacement de ponceaux, résolution 2022-228	197 125,43	
Excavation Richard Bouthillette (2012) inc.	Service d'entretien et de nettoyage des fossés selon les besoins	18 039,58	
Enviro Connexions	Service de traitement des matières recyclables pour le mois de septembre	2 183,27	
Enviro 5 inc.	Service de vidange de fosses septiques et service ponctuel pour nettoyage d'une section du réseau d'égouts	36 667,83	
Patrick Ewing	Services ponctuels pour la correction d'une dépression sur le terrain de soccer	1 718,87	
Fonds des biens et des services	Mise à jour normes ouvrages routiers Tomes I, VI et IV	74,50	
FNX Innov Inc.	Services professionnels pour le contrôle de qualité dans le projet de remplacement des ponceaux et pour la préparation de plans et devis sur une section du chemin Fordyce	13 240,13	
Gestim	Contrat de services professionnels pour le poste d'inspection	7 262,96	

Fournisseurs	Description	Montant	
Girafe conseils T.I.	Appel de service pour le poste d'inspecteur, problème de mot de passe et service office d'octobre 2022	385,17	
Guepe	Service d'animation pour le marché fermier 2022	290,89	
Laboratoire GS Inc.	Services professionnels pour étude pédologique et caractérisation environnementale des sols	35 636,50	
Multi-Surfaces Giguère inc.	3 ^e de 3 vers. - Travaux de mise aux normes du terrain de soccer	5 768,72	
N. Bernard inc.	Essence pour véhicules municipaux et service de réparation d'un pneu	370,94	
Papeterie Cowansville Inc.	Fourniture de papeterie	502,47	
Pomplex Inc.	Service de réparation de la pompe Goulds et service d'installation de la pompe Goulds n° 2 au poste Brodeur	2 026,09	
André Paris Inc.	Service annuel de débroussaillage sur divers chemins	9 715,39	
Les Publications Municipales	Fourniture d'entête de lettre avec logo et cartes d'affaires	965,79	
Wolters Kluwer Canada Limited	Mise à jour 52 droit municipal et abonnement annuel actualité juridique municipale	2 664,42	
R.I.G.M.R.B.M.	Service d'élimination des déchets pour le mois de septembre 2022	4 585,63	
Sintra Inc.	Fourniture de pierre pour rechargement d'une section du chemin Choinière	17 605,00	
Entretien Stenapro Inc.	Service d'entretien ménager pour le mois d'octobre	1 965,84	
Sanixel	Fourniture de produits pour la conciergerie	17,25	
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois d'octobre	21 947,84	
S.T.E. Système téléphonique	Service ponctuel pour câblage téléphonique et réseau - projet PRABAM	1 241,62	
Simo Management Inc.	Exploitation des ouvrages d'assainissement et suivi traitement eau potable pour octobre	3 811,46	
Stryker Canada	Fourniture de kit de remplacement pour défibrillateur	202,99	
SEAO-Constructo	Service électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec	230,22	
Seney Électrique inc.	Appel de service pour problème électrique sur la rue des Sables à la suite d'un incident	688,82	
UMQ - Union des municipalités du Québec	Honoraires professionnels en matière de ressources humaines	2 448,28	
Ville de Cowansville	Frais administratifs cour municipale du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2022	287,44	
Sous-total des déboursés		418 681,22	\$
	Autres déboursés pour approbation :		
	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois d'octobre	24 767,06	
Service aux entreprises Desjardins	Frais fixes mensuels	130,00	
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global pour le mois d'octobre	32,60	
Total des déboursés		443 610,88	\$

2022-251
RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

2022-252
CORRESPONDANCE

Aucun dossier.

2022-253
ADMINISTRATION
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement d'adopter le présent calendrier et de tenir, pour l'année 2023, les séances ordinaires du conseil à 19 h aux dates suivantes :

Dates des séances ordinaires du conseil	
Mardi	Le 10 janvier 2023
Mardi	Le 7 février 2023
Mardi	Le 7 mars 2023
Mardi	Le 4 avril 2023
Mardi	Le 2 mai 2023
Mardi	Le 6 juin 2023
Mardi	Le 4 juillet 2023
Mardi	Le 8 août 2023
Mardi	Le 5 septembre 2023
Mardi	Le 3 octobre 2023
Mardi	Le 7 novembre 2023
Mardi	Le 5 décembre 2023

2022-254
ADMINISTRATION
CALENDRIER DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2023

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement d'approuver le calendrier municipal pour l'année 2023 des collectes des matières résiduelles incluant certaines activités municipales.

2022-255
ADMINISTRATION
PRODUITS HYGIÉNIQUES RÉUTILISABLES
PROGRAMME DE SUBVENTION 2023

ATTENDU que plus de 4 500 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre;

ATTENDU que l'utilisation de couches réutilisables permet de réduire de manière significative la quantité de déchets à enfouir;

ATTENDU que les couches réutilisables d'aujourd'hui sont plus modernes et faciles d'entretien grâce aux velcros ou boutons-pression qui ont remplacé les épingles;

ATTENDU qu'actuellement les produits hygiéniques jetables constituent un important déchet pour les sites d'enfouissement et qu'ils peuvent prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer;

ATTENDU qu'il y a lieu de promouvoir l'utilisation de produits hygiéniques réutilisables afin de diminuer le volume des matières dirigées vers les sites d'enfouissement et d'encourager les gestes visant la préservation de l'environnement et le développement durable;

ATTENDU qu'il y a lieu de maintenir le programme d'aide actuel pour les produits hygiéniques réutilisables.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'accorder pour l'année 2023 :

- une aide financière de 100 \$ par enfant âgé de moins d'un an pour encourager l'utilisation de couches réutilisables;
- une aide financière de 50 % du coût d'acquisition des produits hygiéniques réutilisables pour un maximum de 100 \$ par utilisateur.

Pour les produits suivants, selon le cas :

- « Produits d'hygiène réutilisables pour enfant » : couches et culottes d'entraînement à la propreté fabriqués de tissus lavables et réutilisables;
- « Produits réutilisables d'hygiène féminine » : coupes menstruelles, culottes absorbantes lavables, serviettes hygiéniques lavables et protège-dessous lavables, réutilisables et conçus pour être utilisés par la femme;
- « Produits réutilisables de protection contre l'incontinence » : couches, protections hygiéniques et sous-vêtements absorbants lavables, réutilisables et conçus pour une clientèle adulte;
- « Produits hygiéniques réutilisables » : incluent les produits d'hygiène réutilisables pour enfant, les produits d'hygiène féminine réutilisables et les produits réutilisables de protection contre l'incontinence.

Cette aide est conditionnelle à :

- « La présentation d'une preuve de naissance et de résidence de l'enfant ainsi qu'une facture d'achat d'un ensemble de couches réutilisables (coton, chanvre ou bambou) d'une valeur de 100 \$ ou plus ou selon le cas, pour les autres produits, une preuve de résidence et une facture d'achat identifiant le produit. »;
- la signature d'un contrat d'engagement à utiliser les produits ci-haut mentionnés;
- selon la disponibilité des fonds au budget fixé à 1 000 \$;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au remboursement lorsque les conditions sont remplies. Ce programme prendra fin le 31 décembre 2023.

2022-256
ADMINISTRATION
ACHAT – SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU l'analyse et la recommandation de la Direction générale.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'autoriser l'achat et l'installation d'un nouveau système téléphonique au montant maximal de 10 000 \$ plus taxes;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même un emprunt au fonds de roulement remboursable en dix versements annuels égaux à compter de l'année 2023;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet, incluant le contrat d'entretien.

2022-257
ADMINISTRATION
NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de nommer Philippe Dunn au poste de maire suppléant pour une période de 4 mois à compter du 12 novembre 2022.

2022-258
ADMINISTRATION
VENTE ANNUELLE DE POINSETTIAS - LA FONDATION AU DIAPASON

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de faire l'acquisition de 32 plans de poinsettias (20 \$ chacun);
- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité.

2022-259
ADMINISTRATION
PACTE BROME-MISSISQUOI – DEMANDE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement de présenter deux projets, soit :

1. un premier projet s'intitulant « Installations communautaires » dans le cadre du pacte Brome-Missisquoi comprenant trois éléments pour un montant de 35 000 \$ dont :
 - a) la mise en place d'un « Frigo vert » au service des citoyens;
 - b) l'aménagement de quatre (4) jardins communautaires;
 - c) des nichoirs d'oiseaux.

2. un deuxième projet consistant à retenir des services professionnels pour l'aménagement de la bordure de l'avenue des Cèdres incluant, s'il y a lieu, un ou des éléments ci-haut mentionnés pour un montant de 4 000 \$;
- que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et à financer cette dépense à même le fonds général;
 - d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document à cet effet.

2022-260
ADMINISTRATION
MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
ACHAT DE CHLORURE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2023;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ.

ATTENDU QUE la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2023;
- que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;
- que la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé à la suite de l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

- que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;
- que la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;
- qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

2022-261
ADMINISTRATION
CONTRAT – TONTE DE PELOUSE DES TERRAINS MUNICIPAUX

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services de Patrick Ewing suivant l'offre de service daté du 30 septembre 2022 par celui-ci au coût de 10 400 \$ plus taxes, par saison, pour une période de trois ans;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document à cet effet.

2022-262
ADMINISTRATION
CONTRAT – MISE EN PLACE ET ENTRETIEN DE LA PATINOIRE MUNICIPALE

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services de Patrick Ewing suivant l'offre de service daté du 30 septembre 2022 par celui-ci au coût de 5 900 \$ par saison pour une période de trois années;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document à cet effet.

2022-263
ADMINISTRATION
CONTRAT – ENTRETIEN DU TERRAIN DE BASEBALL

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à retenir les services de Patrick Ewing suivant l'offre de service daté du 30 septembre 2022 par celui-ci au coût de 4 800 \$ plus taxes, par saison, pour une période de trois ans;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer tout document à cet effet.

2022-264
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION ATTESTANT LA FIN DES TRAVAUX – PAVL
VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION
REMPACEMENT DE PONCEAUX – DOSSIER JLU83677 – RÉSOLUTION 2021-264

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 11 août au 1^{er} septembre 2022;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Réjean Racine, appuyée par Gisèle Thériault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Brigham autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2022-265
ADMINISTRATION
DÉPÔT – DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires devant le conseil du maire, Steven Neil et des conseillers Daniel Meunier, Philippe Dunn, Réjean Racine et des conseillères Mireille Guay, Stéphanie Martin-Gauthier et Gisèle Thériault.

2022-266
ADMINISTRATION
RÉSOLUTION – COORDONNATRICE DE PROJETS

ATTENDU QUE la technicienne – Gestion contractuelle et approvisionnement assiste la Direction générale dans la coordination de certains projets et la planification des travaux relatifs à celle-ci.

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de nommer madame Maryse Larose, à titre de coordonnatrice de projets, avec la prime qui y est attachée au niveau d'expérience 1, et ce, à compter du 7 novembre 2022.

2022-267
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2022-0007

Cette demande concerne les dispositions réglementaires de l'article 56.3.1 et l'article 56.3.2 du Règlement de zonage 06-101, concernant les dispositions supplémentaires relatives à la zone E-11.

Nature et effets de la demande DM 2022-0007 :

- Autoriser la pente de toit qui est de 7.5/12 en façade et 6/12 en arrière. La réglementation spécifique que la pente de toit en zone E-11 doit être de minimum 8/12.
- Autoriser du vinyle comme revêtement extérieur. La réglementation spécifique que ce type de revêtement est prohibé en zone E-11.

Identification du site concerné pour la demande DM 2022-0007: L'emplacement visé est situé sur le lot 6 086 517 du Cadastre du Québec (matricule 5612-52-2105), à l'avenue des Érables à Brigham.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

2022-267
URBANISME
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM 2022-0007

Règlement concerné

Cette demande concerne les dispositions règlementaires du chapitre 4, section 6, soit; l'article 56.3 du *Règlement de zonage numéro 06-101*, concernant les *DISPOSITIONS RELATIVES AUX BÂTIMENTS PRINCIPAUX RÉSIDENTIELS ET COMMERCIAUX, ET AUX GARAGES RÉSIDENTIELS DANS LA ZONE E-11*.

PENTE DE TOIT

Autoriser la pente de toit qui est de 7.5/12 en façade et 6/12 en arrière. La réglementation spécifique que la pente de toit en zone E-11 doit être de minimum 8/12

CONSIDÉRANT QUE la demande est très mineure soit, une différence d'un demi par rapport à la norme fixée pour la façade;

CONSIDÉRANT QUE la pente arrière de la maison n'est pas visible;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une maison déjà préfabriquée en usine;

CONSIDÉRANT QUE la demande n'a pas de réel impact sur le voisinage et ne sera pas visible;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande unanimement l'acceptation de la demande qui a pour but d'autoriser que la toiture ait une pente de 7.5/12.

REVÊTEMENT EXTÉRIEUR

Autoriser du vinyle comme revêtement extérieur. La réglementation spécifique que ce type de revêtement est prohibé en zone E-11

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une construction neuve et que cela apportera un style plus embellissant à l'entrée du village;

CONSIDÉRANT QU'il y'a eu une confusion au Règlement sur le zonage puisque celui-ci est doté de deux articles sur les revêtements extérieurs soit l'article 142 sur les matériaux extérieurs prohibés et que le vinyle est autorisé comme revêtement extérieur. Ensuite, l'article 56.3, portant sur les dispositions relatives aux bâtiments principaux résidentiels et commerciaux, et aux garages résidentiels dans la zone E-11, l'alinéa 2 mentionne que le vinyle est interdit comme revêtement extérieur pour cette zone;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas question d'un quartier complet mais d'un lot de la petite zone E- 11;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande unanimement l'acceptation de la demande qui a pour but d'autoriser le vinyle comme revêtement extérieur.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'accepter l'acceptation de la demande qui a pour but d'autoriser que la toiture ait une pente de 7.5/12 et d'accepter la demande qui a pour but d'autoriser le vinyle comme revêtement extérieur du lot 6 086 517 du Cadastre du Québec (matricule 5612-52-2105) situé sur l'avenue des Érables à Brigham.

**2022-268
URBANISME
CONTRAT GESTIM – NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE 2023**

ATTENDU l'offre de service datée du 21 octobre 2022 de Gestim inc. pour l'inspection municipale en 2023;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- d'accepter la nouvelle grille de tarification de Gestim Inc datée du 21 octobre 2022 pour les services de Gestim inc. en 2023;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et le secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2022-269
VOIRIE
RÉSOLUTION À LA COMMISSION DE LA TOPONYMIE POUR
UNE DEMANDE D'OFFICIALISATION DU NOM « PONT DECELLES-FORTIN »

ATTENDU QUE le pont identifié sous le numéro 08991 par le ministère des Transports du Québec qui enjambe la rivière Yamaska à la jonction du chemin Fortin sur le territoire de la Municipalité de Brigham est connu sous le nom de « pont Decelles-Fortin » par les résidents;
ATTENDU QUE ce pont est connu sous le nom de « pont Decelles-Fortin » par la communauté;

ATTENDU QUE ce pont construit en 1938 a une valeur historique et fait parti du patrimoine de la Municipalité de Brigham;

ATTENDU QUE la Municipalité de Brigham désire officialiser le nom de ce pont;

Il est proposé par Mireille Guay, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de demander à la Commission de la toponymie de nommer officiellement « pont Decelles-Fortin » la structure qui enjambe la rivière Yamaska à la jonction du chemin Fortin et qui est connue sous le numéro 08991 auprès du ministère des Transports du Québec.

2022-270
EAUX USÉES ET EAU POTABLE

Aucun dossier.

2022-271
ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

2022-272
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

2022-273
LOISIRS ET CULTURE
ACTIVITÉ DE NOËL

CONSIDÉRANT l'intérêt de citoyens de Brigham pour organiser une activité de Noël;

CONSIDÉRANT que cette activité sera tenue devant l'Hôtel de Ville.

Il est proposé par Philippe Dunn, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- de faire les achats nécessaires pour décorer les sapins de Noël se trouvant devant l'Hôtel de Ville;

- de faire l'achat de cannes de Noël, chocolat chaud, café et trous de beigne pour en faire la distribution aux participants;
- de faire la promotion de l'événement sur nos réseaux de communication, lorsque les détails seront connus;
- que la Municipalité de Brigham soit en contact avec l'organisatrice pour coordonner cette activité;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2022-274
LOISIRS ET CULTURE
CONCOURS DE MAISONS EN PAIN D'ÉPICES

ATTENDU QUE la Municipalité désire lancer un concours familial de fabrication de maisons en pain d'épices pour la période des Fêtes;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Philippe Dunn et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
- de financer cette dépense à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

2022-275
LOISIRS ET CULTURE
REMERCIEMENT – ASSOCIATION DES POMPIERS DE BROMONT-BRIGHAM-ST-ALPHONSE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- de remercier l'Association des pompiers de Bromont-Brigham-St-Alphonse pour leur contribution ainsi que leur présence lors de la fête d'Halloween notamment, Messieurs Léonard Piette et Serge Gingras.

2022-276
VARIA

Aucun sujet.

2022-277
PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de question via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

Des copies du projet de l'ordre du jour sont à la disposition du public au début de la présente séance et une copie a également été déposée sur le site Internet de la Municipalité pour consultation. Une copie peut également être demandée en communiquant avec l'Hôtel de Ville.

2022-278
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Daniel Meunier, et résolu unanimement de lever la séance. Il est 19 h 56.

Steven Neil
Maire

Pierre Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier